

## DES SOLUTIONS PLUS RÉMUNÉRATRICES



# QUELS PLACEMENTS POUR VOS LIQUIDITÉS

Malgré les récentes anticipations de hausses des taux de la Banque Centrale Européenne d'ici juillet 2018, bénéficiaire de rendements décents pour ses liquidités tient toujours du challenge. Si les sicav monétaires sont hors course, le Livret A reste une valeur sûre... Mais des solutions plus rémunératrices sont aisément accessibles.

**A**près les propos de Mario Draghi fin juin évoquant de possibles inflexions de la politique monétaire de l'institut de Francfort, les marchés monétaires parient sur le fait que la Banque centrale européenne pourrait relever ses

taux d'intérêt pour la première fois depuis 2011 d'ici juillet 2018. Un resserrement de la politique de l'institution de Francfort sera cependant très lent et se fera vraisemblablement sur le modèle des premières mesures prises par la Réserve fédérale américaine.

## DES TAUX D'INTÉRÊT TOUJOURS HISTORIQUEMENT BAS

Sur le marché à terme, les taux interbancaires Eonia à échéance de juillet 2018 étaient de fait fin juin à -0,25%, bien au-dessus du taux Eonia au comptant, qui est à -0,36%. L'écart entre les deux taux signifie globalement que le marché croit fermement à un relèvement d'ici juillet 2018 de 10 points de base des taux de dépôt la BCE qui sont actuellement à -0,40%.

Mais au cours des deux prochaines années, seules deux à trois hausses sont attendues, ce qui signifie que les taux seront encore en territoire négatif. À titre de comparaison, la Réserve fédérale américaine a eu besoin de 18 mois pour relever ses taux quatre fois à un niveau encore bien inférieur aux moyennes historiques.

Pour de nombreux analystes, la trajectoire de la hausse anticipée par les marchés est encore trop abrupte au



<http://www.swisslife.fr>



**Éric Le Baron**, directeur général de SwissLife Assurance et Patrimoine et directeur de la Distribution

**Patrimoine Privé:**  
**Quel scénario anticipez-vous pour les taux d'intérêt ?**

**E.L.B.:** Même si les taux d'intérêt se sont légèrement tendus ces derniers

mois, notre scénario privilégié qu'ils demeurent à des niveaux bas à un horizon relativement long pour les épargnants. Mécaniquement, les rendements des actifs obligataires vont poursuivre leur lente et inéluctable érosion. Ils pourraient encore céder entre 20 et 50 points de base sur les deux à trois prochaines années. Les taux de rendement sans risque continueront ainsi à s'inscrire en moyenne sous le seuil de 1%, sauf surprise majeure ou hausses de taux non-programmées des taux directeurs des grands banques centrales internationales. Sans prendre une dose de risque dans leurs allocations d'actifs, en investissant dans des actifs comme les actions ou l'immobilier, les épargnants ont au final peu de chance de dégager un surcroît de performance dans l'environnement actuel.

**PP.:** **Quelle stratégie privilégiée pour placer ses liquidités ?**

**E.L.B.:** Pour placer ses liquidités à court terme, les fonds en euros de l'assurance-vie restent la solution à privilégier. Les rendements des livrets bancaires ou des OPCVM monétaires avoisinent les 0,5% quand les fonds en euros parviennent encore en moyenne à offrir des rémunérations s'affichant autour de 1,6% à 1,8%. Malgré leurs promesses d'allier le dynamisme des unités de compte à la sécurité des fonds en euros, les fonds euro-

croissance n'ont pas encore séduit les Français. De fait, dans un environnement de taux proches de zéro, la poche attribuée réglementairement par les fonds euro-croissance à des actifs risqués est réduite à sa portion congrue. Résultat, si une part croissante des Français est consciente que pour faire fructifier son épargne sur le moyen et long terme il est nécessaire de prendre une dose de risque, ils préfèrent panacher supports en euros et en unités de compte. En 2016, les UC ont d'ailleurs drainé, comme en 2015, la majorité de la collecte nette de l'assurance-vie.

**PP.:** **Quelle allocation d'actifs conseillez-vous à vos clients ?**

**E.L.B.:** Pour nos clients patrimoniaux, nous conseillons d'investir sur le long terme leur assurance-vie à hauteur de 30% à 40% en fonds en euros et entre 60% et 70% en UC avec des actifs calibrés selon leur appétence au risque et leurs objectifs de performance. Swiss Life propose un large éventail d'investissements, avec plusieurs centaines de supports, allant des actions à l'immobilier, en passant par les produits structurés... Nos clients affichent un grand intérêt pour les produits structurés et leur grande lisibilité, même s'ils restent des produits à risque pouvant entraîner des pertes en capital. Sous conditions, ils permettent d'accéder à des coupons particulièrement compétitifs de 6 à 7%. Plus généralement, nos professionnels peuvent

conseiller nos clients dans le cadre de l'optimisation de leur allocation d'actifs au fil du temps, en fonction des évolutions des fondamentaux des marchés financiers et macro-économiques...

**PP.:** **Que pensez-vous de la possible instauration d'une flat tax ?**

**E.L.B.:** L'éventuelle instauration par le gouvernement Macron d'une flat tax ne constitue pas forcément une bonne nouvelle mais ne doit pas être perçue sur le terrain de la fiscalité comme une catastrophe. Certes, au-delà de huit ans, les placements ne seront plus imposés à 23%, prélèvements sociaux compris, mais à 30%. Mais dans le cas de l'assurance-vie, les avantages tels que les abattements de 4 600 euros par an pour un célibataire et de 9 200 euros pour un couple sur les plus-values en cas de rachats perdureront. De même, le seuil d'exonération de 152 000 euros sera maintenu dans le cadre de la transmission d'un patrimoine. Par contre, en l'état, la flat tax va abolir toute prime à la durée pour les placements, créant un risque de déséquilibre par rapport au système actuel où l'épargnant arbitre entre retrait et détention de ses actifs en fonction de taux de prélèvements décroissants dans le temps. Au final, le gouvernement pourrait déstabiliser un dispositif ayant prouvé sa solidité pour le financement à long terme de notre économie pour un gain fiscal marginal.

**Pour nos clients patrimoniaux, nous conseillons d'investir sur le long terme leur assurance-vie à hauteur de 30% à 40% en fonds en euros et entre 60% et 70% en UC avec des actifs calibrés selon leur appétence au risque et leurs objectifs de performance.**



**Patrick Ganansia**, associé gérant chez Herez

**Patrimoine Privé:**  
Quelle stratégie adopter pour doper son épargne ?

**P.G.:** Avec un environnement marqué par des taux d'inté-

rêt historiquement bas, placer ses liquidités peut rapidement tourner au casse-tête pour un épargnant. Le Livret A ne rapporte pratiquement rien et les fonds en euros des contrats d'assurance-vie affichent des rendements guère plus alléchants, oscillant entre 1% et 2%. Pour espérer faire fructifier son épargne, il est dès lors essentiel d'identifier ses besoins. Chacun doit correspondre à un objectif de placement. L'achat d'une voiture, d'un appartement ou la préparation de sa retraite... se singularisent de fait par un effort d'épargne et un horizon d'investissement spécifiques. Dans ces conditions, il est conseillé de fragmenter son épargne et d'associer à chaque objectif un placement adapté. Les projets avec un horizon d'investissement long pourront ainsi s'orienter vers des placements a priori plus risqués mais également plus rémunérateurs. L'erreur serait de ne pas arbitrer et de placer par exemple l'ensemble de son capital sur un fonds équilibré.

**P.P.:** En fonction de son horizon d'investissement, quel placement privilégier ?

**P.G.:** Pour financer un projet à moins de deux ans, les livrets et les fonds en euros

sont à privilégier. Les livrets des banques en ligne proposent en particulier régulièrement des promotions à saisir. Entre deux et cinq ans, nous conseillons à nos clients de s'orienter en priorité vers les fonds flexibles... voire certaines obligations qui restent attractives. Pour un placement entre cinq et sept ans, les actions restent la solution à privilégier. Au-delà de sept ans, le *private equity* est la solution la plus rémunératrice, la faible liquidité de ce type de placement ne devant pas être perçue comme un frein dans le cadre d'un investissement de long terme.

**P.P.:** La faiblesse actuelle des taux d'intérêt va-t-elle perdurer ?

**P.G.:** À horizon de 24 mois, les taux d'intérêt ont peu de chance de repartir à la hausse. L'absence de réel dynamisme de l'activité économique dans la zone euro et le niveau des dettes d'État ne militent pas pour un tel scénario. Dans ce contexte, la BCE n'a aucune raison de durcir sa politique monétaire. Une baisse des taux d'intérêt est tout aussi peu probable, les niveaux actuels étant déjà proches de zéro. L'émergence de taux négatifs ne constituerait pas à ce titre un grand changement en tout cas pour les particuliers. Les entreprises pourraient être plus sensibles face à

telle éventualité, leurs dépôts étant parfois déjà facturés entre 0,10 et 0,20 point par certains établissements bancaires.

**P.P.:** Quelles seraient les conséquences de la mise en œuvre d'une *flat tax* ?

**P.G.:** À ce stade, le gouvernement n'a dévoilé aucune annonce précise sur le terrain de la fiscalité, y compris des placements, en dehors du report de deux ans de la réforme de l'ISF. Dans l'éventualité de la mise en œuvre d'une *flat tax* de 30%, des arbitrages pourraient être à considérer sur l'assurance-vie.

Actuellement en cas de retrait, les épargnants ont le choix entre l'imposition au titre de l'impôt sur le revenu et le prélèvement libératoire. Selon le niveau d'imposition de chaque épargnant, la *flat tax* pourrait remettre en cause le choix fiscal. Par ailleurs, la distribution des dividendes dans le cas des holdings pourrait être facilitée avec la *flat tax*, la fiscalité actuelle étant pratiquement prohibitive. Cela permettrait au passage d'accroître les moyens de financement de notre économie.

Comme toujours, il convient d'actualiser sa stratégie de placement et donc de patrimoine dans sa globalité, en fonction des nouveaux paramètres sans se laisser porter par d'anciens choix devenus obsolètes.

**Le Livret A ne rapporte pratiquement rien et les fonds en euros des contrats d'assurance-vie affichent des rendements guère plus alléchants, oscillant entre 1% et 2%.**



<https://www.herez.fr>

regard des perspectives d'inflation modérée et d'arrêt du programme de rachat d'actifs de la BCE avant toute modification des taux. HSBC s'attend à ce que le taux de dépôt de la BCE reste inchangé l'an prochain, alors qu'ABN AMRO prévoit une première hausse en septembre 2018. D'autres bureaux d'analyse pensent qu'il est même prématuré d'évoquer un resserrement monétaire en 2018 comme en 2019.

Dans ce contexte, les taux de rendement des placements à court, moyen ou long terme ont peu de chance de s'envoler, avec des taux des titres monétaires négatifs et un taux de l'OAT à 10 ans qui se situe à 0,6/0,7%. Les épargnants n'auront d'autre choix que de continuer à composer avec des taux historiquement déprimés.

## L'INCONTOURNABLE LIVRET A

Dans un environnement de taux bas et de faible inflation, le taux du livret A est resté inchangé à 0,75% le 1<sup>er</sup> août dernier. Le ministère de l'Économie et des Finances a suivi les recommandations du gouverneur de la Banque de France favorisant la stabilité. Si la nouvelle formule avait été appliquée, le taux des 62 millions de livrets A et des millions de livrets de développement durable et solidaire (LDDS) serait passé à 1%. Instaurée il y a tout juste un an, la règle prend désormais en compte les taux des marchés monétaires et l'inflation annuelle (hors tabac) lissée sur les six derniers mois. Or celle-ci est ressortie à 1,05% au premier semestre, selon les statistiques de l'Insee. Mais «l'inflation a diminué en fin de semestre et reste

# AVEC AGIPI, DYNAMISEZ ET DONNEZ DU SENS À VOTRE ÉPARGNE !



## Investissement **DURABLE** et **RESPONSABLE**

Un nouveau support d'investissement dédié  
aux entreprises de taille intermédiaire en RÉGIONS

Une option GESTION PILOTÉE ESG  
pour favoriser l'investissement responsable

## **SÉCURITÉ** et **PERFORMANCE** des placements

Une gamme de supports ÉLARGIE

Le FONDS Agipi Euro Croissance  
pour dynamiser vos placements à long terme

Pour en savoir plus, rencontrez un conseiller AXA.

AGIPI est une association d'assurés pour la retraite, l'épargne, la prévoyance et la santé, partenaire d'AXA. En rejoignant AGIPI, vous bénéficiez de l'expertise des conseillers AXA et de solutions personnalisées et adaptées à vos besoins.  
Au 31 décembre 2016 : 500 000 adhérents, 16,8 Md€ d'épargne gérée.

AGIPI - 12 avenue Pierre Mendès France - 67300 Schiltigheim  
Registre des Associations du Tribunal d'instance de Schiltigheim  
Siren 307 146 308 000  
Communication à caractère publicitaire.

Rejoignez-nous sur [agipi.com](http://agipi.com)





## ASSURANCE-VIE: COLLECTE EN BERNE

La période de basses eaux se prolonge pour l'assurance-vie. En mai, la collecte nette (cotisations moins prestations) n'a pas dépassé les 300 millions d'euros, contre 400 millions d'euros en avril, selon la FFA.

Sur les cinq premiers mois de 2017, la collecte nette affiche un solde positif de seulement 1,7 milliard d'euros, contre 10,9 milliards sur la même période de 2016.



## LE LIVRET A SÉDUIT TOUJOURS

La collecte nette du Livret A et du LDD s'est élevée à 1,57 milliards d'euros en mai. Sur le seul Livret A, la collecte nette s'est élevée à 1,3 milliard d'euros au mois de mai selon les chiffres de la Caisse des Dépôts. Il s'agit de la sixième collecte positive d'affilée. Depuis le début de l'année, les Français ont placé 8,58 milliards sur ce produit.

aujourd'hui modérée, à 0,70% à fin juin», a expliqué la Banque de France, pour justifier sa préconisation.

Face à la faiblesse actuelle des rendements des placements destinés aux liquidités, le premier conseil est donc de minimiser le montant de sa trésorerie. Tous les placements en la matière - sans exception - n'étant pas appelés à voire leur rémunération progresser, le Livret A et le LDD n'ont ainsi pas de raison d'être particulièrement délaissés. Ces livrets étant défiscalisés, ils gardent des atouts. Ils permettent notamment de se protéger de l'inflation. Pour optimiser sa trésorerie sur ces livrets défiscalisés, il sera toutefois préférable de faire attention au calcul des intérêts, il se fait à la quinzaine. Résultat, il est préférable de faire ses versements juste avant le 1<sup>er</sup> et le 16 de chaque mois, sous peine de rogner encore un peu leur rémunération. Chaque personne majeure peut verser jusqu'à 22 950 euros sur un Livret A et 12 000 euros sur un LDD.

Pour les 12-25 ans, il sera plus rentable d'opter pour le Livret Jeune. Sa rémunération est la plus attractive pour rémunérer à court terme ses liquidités. Son rendement oscille globalement entre 1,75% et 2% selon les établissements bancaires. Mais, il n'est possible que de placer 1 600 euros sur un Livret Jeune. En faisant le plein de l'ensemble de ces livrets, surtout avec son conjoint, les sommes placées sont déjà conséquentes, même si au premier regard les plafonds de versement de chacun de ces produits ne sont pas très élevés. Si l'on admet couramment une trésorerie de 3 à 6 mois de salaire sauf projet particulier, la majorité des ménages dispose de tous les outils nécessaires pour rémunérer son épargne à brève échéance.

### PROFITEZ DES LIVRETS À TAUX PROMOTIONNEL

Si les livrets réglementés ne font pas de miracle, les super-livrets tirent en revanche un peu mieux leur épingle du jeu. Au gré de leurs taux promotionnels, ils affichent des rendements bruts oscillant entre 1,5% et un peu plus de 3% bruts sur 12 mois. Leur rendement net est au final légèrement supérieur

à celui du Livret A, avec des taux compris entre 1,4% et 2,17%.

Avec son livret Distinguo, PSA Banque offre une honorable rémunération de 3,2% sur 2 mois avec une prime de bienvenue de 40 euros. BforBank propose pour sa part du 3%. Dans les deux cas, ces taux prévalent pour les 75 000 euros, puis la rémunération tombe à 1%.

Face à ces multiples offres, l'important reste le taux de base, servi une fois la promotion terminée. Il est à prendre en compte tout comme la durée de la promotion. Avec une période de promotion un peu plus longue, un livret proposant un taux boosté plus faible peut ainsi au final servir un taux moyen plus important que ses concurrents. Mais dans tous les cas, il s'agit de taux bruts. Pour un ménage imposé à 14%, un taux annuel de 3,10% par exemple ne laissera guère plus de 2,18% nets une fois retranchés impôt et prélèvements.

### DES SOLUTIONS ALTERNATIVES

Si le premier réflexe est de placer ses liquidités sur des livrets d'épargne, ceux-ci ne constituent pas les seuls placements dédiés à la trésorerie. Le compte à terme a également cette vocation. Mais les taux pratiqués ne sont guère plus attrayants que ceux des livrets. Il faudra en outre bloquer son épargne un mois, trois mois... voire plusieurs années. Généralement, la rémunération est d'autant plus élevée que la durée du placement est longue. Attention donc aux rémunérations sur de courtes périodes!

Une autre alternative pour ses liquidités est le Plan épargne logement. En moyenne, les PEL existants rapportent 2,73% à leurs détenteurs. Un rendement élevé pour un produit d'épargne à taux garanti. Mais seuls les épargnants ayant ouvert un plan voient de nombreuses années bénéficier d'une rémunération aussi élevée. Depuis le 1<sup>er</sup> août 2016, l'ouverture d'un PEL garantit uniquement une rémunération de 1% pendant toute la durée de vie du plan. La baisse du taux de rémunération du PEL en 2016 semble avoir définitivement freiné la

# BUSINESS IS



LA FRANCE A TOUT  
POUR RÉUSSIR.

RADIO | TV | DIGITAL



## ASSURANCE-VIE : ENCORE DEUX ANS DE BAISSÉ DES RENDEMENTS

Selon Facts & Figures, la baisse des taux des contrats d'assurance-vie en euros pourrait arriver à son terme en 2018. Dans son dernier baromètre de l'épargne-vie individuelle, le cabinet estime que le rendement moyen des fonds en euros passera de 1,80% en 2016 à près de 1,48% cette année. En 2018, ce chiffre devrait baisser jusqu'à 1,40% environ, avant de remonter vers 1,56% en 2019.

belle dynamique de collecte du Plan épargne logement. À la fête en 2014, pendant toute l'année 2015 et encore lors du premier semestre 2016, le PEL n'est plus sur un rythme de collecte nette approchant le milliard d'euros. Tout le monde peut souscrire un PEL. Il est plus avantageux pour les personnes envisageant d'acquérir à terme un bien immobilier. Il permet de disposer d'une épargne et de bénéficier en outre d'une prime dans le cas de l'obtention d'un crédit immobilier. Le PEL est plafonné à 61 200 euros. Il faut toutefois savoir que la durée minimale d'épargne est de quatre ans. Tout retrait avant ce délai entraîne la clôture automatique du Plan épargne logement.

### L'ASSURANCE-VIE A SES ATOUTS

Même si l'assurance-vie est traditionnellement présentée comme un placement de long terme, elle a sa carte à jouer en matière de rémunération des liquidités. C'est un produit flexible, ouvrant le droit à des avances et des rachats avec un impact fiscal limité, voire nul. Certaines précautions sont ainsi à prendre. Il ne faut retenir en particulier que les contrats affichant 0% de frais de versement ou des frais réduits. Avec un fonds à 3% de frais de versement, vous ne gagnerez rien. Il faudra donc bien souvent se tourner vers les offres des banques en ligne.

Il faudra également privilégier les fonds en euros affichant les rendements les plus séduisants. Malgré un taux moyen 2016 tombé à 1,8%, contre 2,3% en 2015, certains contrats proposent encore des rendements approchant les 3%, voire dépassant ce seuil.

Pour que la fiscalité ne vienne grignoter vos rémunérations, il est en outre préférable d'étudier au cas par cas la situation de chaque épargnant. Quel est son taux marginal d'imposition sur le revenu ? Est-il soumis à l'ISF ? Plus généralement, il est aussi important d'utiliser un contrat ayant plus de 8 ans d'âge. Le taux d'imposition n'est alors que de 7,5%, sans compter un abattement annuel de 4 600 euros pour une personne seule et de 9 200 euros pour

un couple. Sinon, pour un contrat de moins de 4 ans, les intérêts sont imposés à hauteur de 13,5% pour les prélèvements sociaux, auxquels s'ajoutent 35% de prélèvement forfaitaire. Entre 4 et 8 ans de détention, le prélèvement libératoire recule à 15% mais reste prohibitif. Il est donc conseillé d'ouvrir le plus tôt possible un ou plusieurs contrats d'assurance-vie, pour prendre date, même avec un faible versement initial.

### FAUT-IL CRAINDRE LA FLAT TAX ?

Mais, comme à l'arrivée de tout nouveau président de la République, les épargnants tremblent, chaque nouveau gouvernement étant tenté d'alourdir la fiscalité des placements. Avec ses 1 600 milliards d'encours, l'assurance-vie stimule tout particulièrement l'imagination des politiques. Surtout en période électorale... et de la dette abyssale du pays!

Le premier ministre Édouard Philippe a ainsi annoncé l'application d'une taxation unique à 30%, y compris CSG, sur les revenus de l'épargne, appliquée dès 2018. Cette fameuse *flat tax* ou prélèvement forfaitaire unique ne sera donc pas repoussée à 2019 mais verra le jour dès l'année prochaine. Conformément aux annonces faites durant la campagne présidentielle, le régime fiscal de l'assurance-vie sera toutefois épargné, sauf pour les nouveaux versements supérieurs à 150 000 euros. Les produits défiscalisés comme le Livret A restent également en dehors du champ de la taxe.

Pourtant, le rendement de l'assurance-vie devrait quand même être pénalisé par la hausse de la CSG à 17,2% prévue l'an prochain, contre 15,5% actuellement. En effet, en matière de fonds en euros, les prélèvements sociaux sont opérés chaque année sur les gains obtenus, ce qui devrait mécaniquement peser sur les performances de ces contrats.

Au moment de placer ses liquidités, il faudra donc sortir une fois de plus sa calculette pour tenter d'optimiser sa trésorerie. Les quinquennats se suivent et se ressemblent. ■